

SYNTHÈSE PROJET DE SERVICE 2025 - 2029

**Mineurs Non Accompagnés Jeunes
Majeurs**

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

L'UDAF DU FINISTÈRE



L'UDAF intervient auprès des personnes, des familles pour favoriser leur intégration sociale, leur autonomie, l'amélioration de leurs conditions d'existence, et ce dans le respect de leurs aspirations, de leur dignité, de leurs droits.

Les missions de l'UDAF sont de :

- Donner leur avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial
- Représenter auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles
- Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge,
- Exercer devant toutes les juridictions l'action civile, relatifs aux faits de nature à nuire aux intérêts des familles.

L'UDAF du Finistère, c'est :

Un **Conseil d'Administration** présidé par **Mme Agnès LE MENN**

- Une **Direction Générale** confiée à **M. Eric MOREAU**
- Une **équipe de direction** autour de **4 Pôles** :

Institution Familiale - Isabelle UGUEN

Direction Administrative et Financière - Erwan LEMAITRE

Direction Protection Juridique et Autonomie - Ronan KERMARREC

Direction Enfance - Familles - Accompagnement - Evaluation- Carole LE ROY

- Environ **250 collaborateurs salariés** à partir des 3 sites : Brest, Quimper et Morlaix.

Différents services dans les domaines de l'accompagnement et la Protection des Enfants et des Familles, des majeurs.

Service Mineurs Non Accompagnés Jeunes Majeurs



L'UDAF 29 a ouvert un Service Jeune Majeur en 2019 à l'issue d'un appel à projet lancé par le Conseil départemental du Finistère.

Le service est positionné sur le secteur de Morlaix pour l'ouverture de 30 places d'accueil de jeunes majeurs issus des dispositifs MNA.

Fin 2022, au vu de l'analyse des besoins du public, l'Udaf 29 a fait la proposition d'étendre son champ de compétence à l'accueil de mineurs afin d'assurer une plus grande continuité des prises en charge.

Depuis 2023, le service accueille des Mineurs non Accompagnés et des jeunes adultes pris en charge dans le cadre de contrats jeunes majeurs.

Les missions du service :

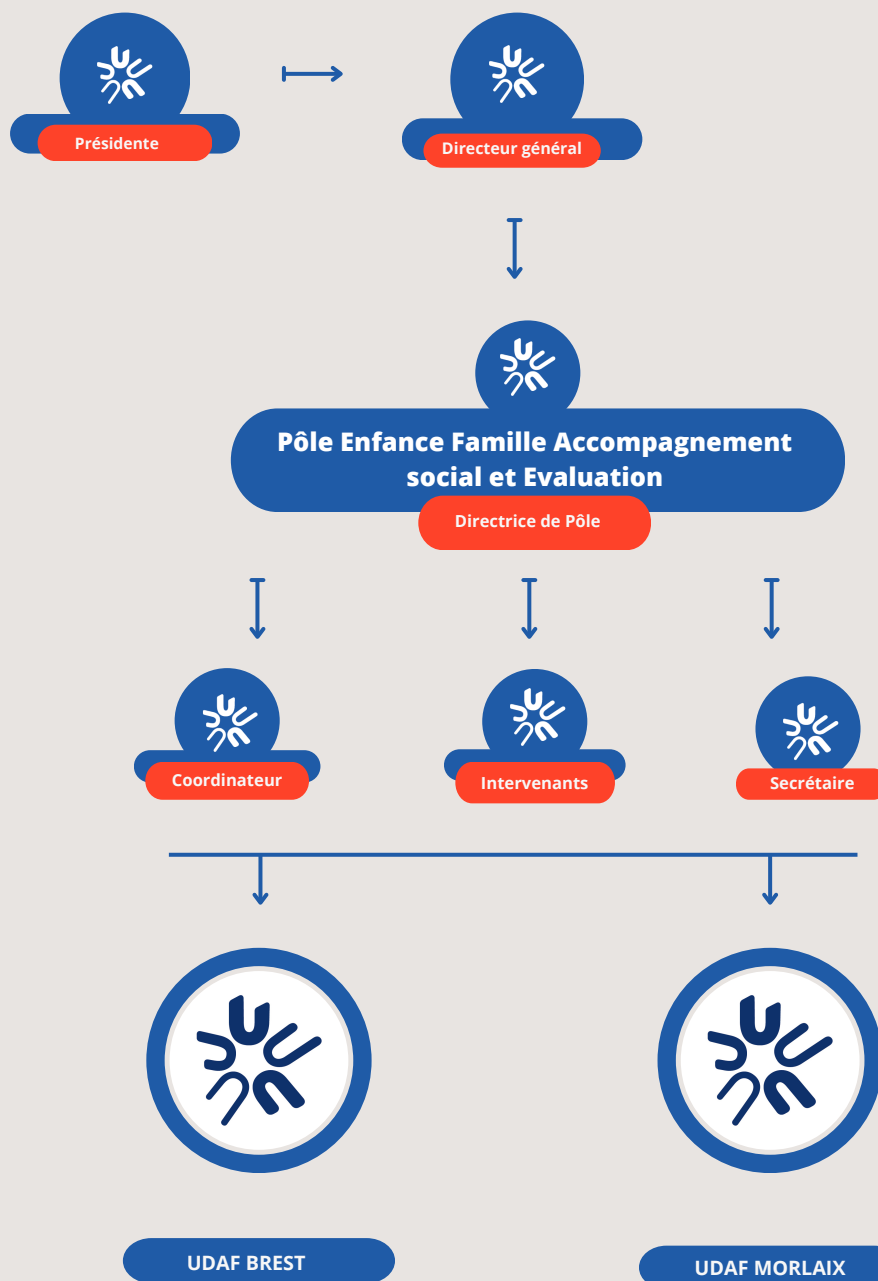
- Fournir aux jeunes des lieux d'accueil adaptés, garantissant le respect de leur intimité et de leur sécurité
- Fournir aux jeunes un accompagnement dans leur vie quotidienne :
 - logement
 - gestion budgétaire
 - insertion sociale et professionnelle
- Fournir aux jeunes un accompagnement dans leurs démarches administratives

L'accompagnement tend ainsi à une autonomie du jeune susceptible de lui être utile dans la construction de son projet de vie, quelle que soit l'issue des démarches engagées pour son maintien sur le territoire.

L'organigramme Service Mineurs Non Accompagnés Jeunes Majeurs



MINEURS NON ACCOMPAGNES JEUNES MAJEURS

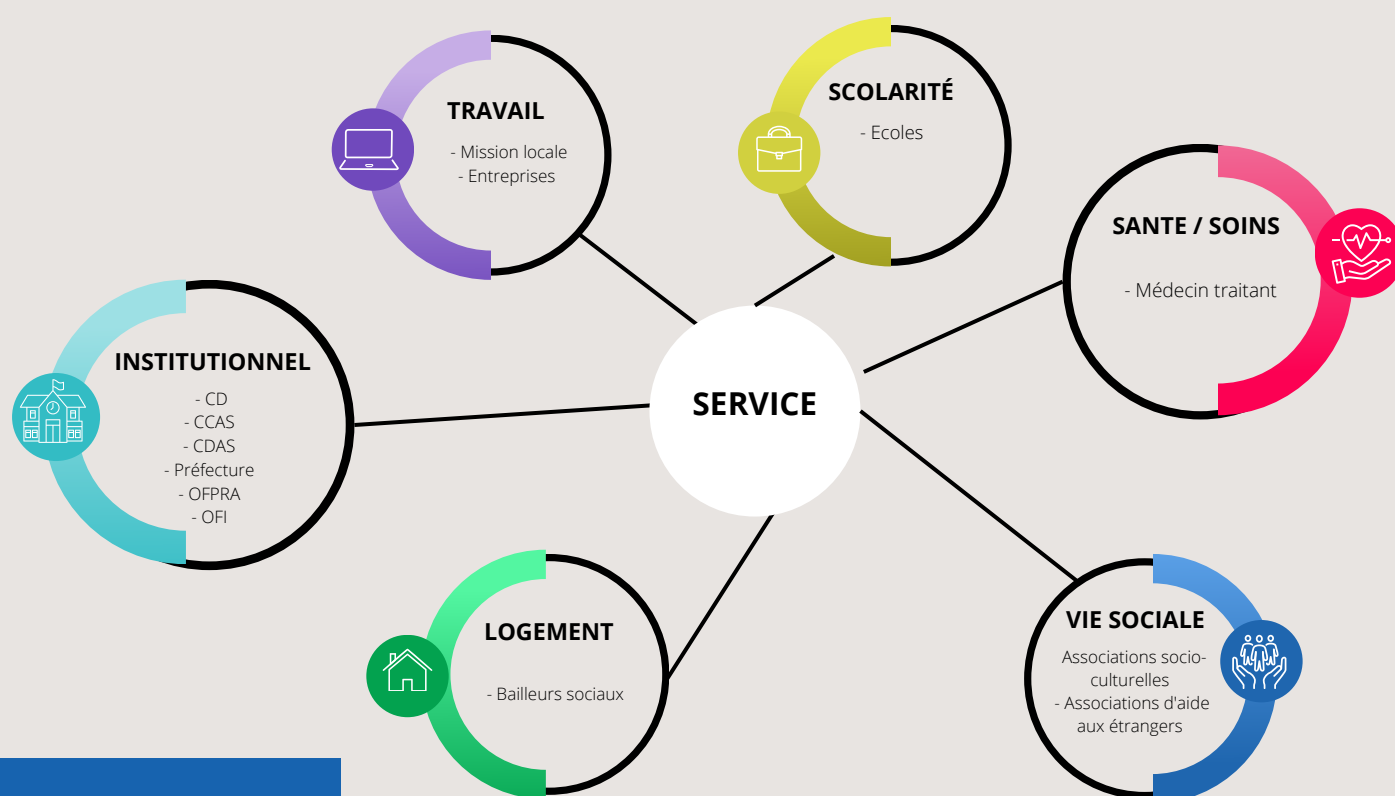




LES PARTENAIRES DU SERVICE

Mineurs Non Accompagnés

Jeunes Majeurs



NOS OBJECTIFS

2025- 2029



1

Développer le partenariat

2

Prévenir la maltraitance

3

Améliorer le cadre de vie dans les appartements : entretien des logements, sécurité des appartements, collectif

4

Développer une dynamique collective

5

Développer la taille du service

6

S'approprier et mettre en oeuvre le nouveau dispositif d'évaluation de la HAS et ancrer la démarche qualité dans une démarche participative et d'amélioration en continu

QUI PILOTE
LE PROJET ?



Le directeur du Pôle

QUI MET
EN ŒUVRE ?



**Les Pilotes
d'actions**

DANS
QUEL BUT ?



**Relever des défis
pour progresser**

POUR
QUI ?



**Les personnes
accompagnées**